

## **Vu des Comores. Crise à Mayotte : “S’il n’y avait pas la présence illégale de la France...”**

mardi 3 avril 2018, par [Courrier International](#) (Date de rédaction antérieure : 15 mars 2018).

**Depuis plusieurs semaines, un mouvement social contre l’insécurité et l’immigration clandestine bloque le 101<sup>e</sup> département français. Le principal journal de l’archipel des Comores, *Al-watwan*, met la faute sur la France et l’accuse d’occupation illégale.**

Chômage à 27,1 %, violences quotidiennes, manque criant d’infrastructures et pression migratoire : depuis plus de trois semaines, le département de Mayotte fait face à un large mouvement de contestation face à ces problématiques sociales. Onze points de barrage ont été comptabilisés dans toute l’île et la venue de la ministre des Outre-mer, Annick Girardin, n’a pas apaisé la situation.

Géographiquement, Mayotte est l’une des quatre îles de l’archipel des Comores (avec Ngazidja, Ndzuanu et Mwali), qui a proclamé son indépendance en 1974 alors que Mayotte choisissait de rester française à 63 %. Aujourd’hui, l’immigration massive venue des îles voisines est l’un des problèmes mis en avant par les manifestants. À cela, le journal comorien **Al-watwan** répond, dans un édito du 14 mars, que la France est entièrement responsable de la mauvaise situation de Mayotte : *“S’il n’y avait pas la présence illégale de la France, il n’y aurait pas, sur l’île comorienne de Mayotte, de dizaines de centaines d’enfants de la rue comme il n’y en a pas à Ngazidja, à Ndzuanu et à Mwali.”*

*“S’il n’y avait pas la France, il n’y aurait pas une insécurité record comme il n’y en a pas à Ngazidja, à Ndzuanu et à Mwali.”*

D’après le principal quotidien de l’archipel, les autorités françaises sont aussi responsables des tensions entre migrants et Mahorais. *“S’il n’y avait pas la présence illégale de la France, il n’y aurait pas sur l’île comorienne des jeunes prêts à voler, à humilier d’autres jeunes, Comoriens comme eux, parce qu’ils sont venus habiter sur ‘leurs’ îles”*, assure la publication, qui rejette le statut français de Mayotte.

Pour cela, Al-watwan s’appuie principalement sur l’ONU, qui n’a jamais reconnu la partition politique de l’archipel des Comores. D’après le journal, il s’agit donc d’une *“occupation illégale”* du territoire par la France, *“un pays [qui] viole le droit international et ne veut pas se plier à la volonté du concert des Nations, plus de quarante années durant”*.

*“S’il n’y avait pas la présence illégale de la France, il n’y aurait pas, annuellement, entre Ndzuanu et Mayotte - ce territoire marin du seul et même pays - des centaines de morts noyés tout simplement parce qu’ils voulaient se rendre d’un point à un autre de leur pays en paix.”*

*[Abonnez-vous](#) à la Lettre de nouveautés du site et recevez chaque lundi par courriel la liste des articles parus, en français ou en anglais, dans la semaine écoulée.*

---

**P.-S.**

Courrier International

<https://www.courrierinternational.com/article/vu-des-comores-crise-mayotte-sil-ny-avait-pas-la-presence-illegale-de-la-france>